

Evaluer et faire évoluer son autoentreprise

Qui est concerné ?

Cette formation est ouverte à toute personne porteuse d'un projet de création d'entreprise ou tout.e dirigeant.e souhaitant développer son activité.

Déroulé & Méthodes Pédagogiques

- **Durée de la formation** : 1jour (7 heures)
- **Pré-requis** : Aucun
- **Méthodes pédagogiques** : Approche participative, mises en situation pratique
- **Méthode d'évaluation** : Quiz final
- **Capacité** : 5 à 10 candidats maximum
- **Clôture des inscriptions** : 20 jours avant le début de la formation.
- **Coût** : 490€/Jour
- **Lieu** : **APSIÉ** La Défense (accès PMR) ou distanciel

Objectifs

- ↳ Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise
- ↳ Poser les axes de son développement
- ↳ Comprendre les raisons du changement de régime
- ↳ Préparer et anticiper la sortie du régime

Possibilité de prise en charge jusqu'à 100 %

Par votre Fonds d'Assurance Formation

ou via le CPF.

Contact : formation@apsie.org

01 46 67 14 18

Programme

↳ Diagnostiquer la situation de l'autoentreprise et poser les axes de son développement

- Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier
- Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
- La détermination des objectifs de développement,
- La maîtrise des données clés de pilotage du développement (*marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie..*)
- L'identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
- Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
- L'identification du changement de régime sur le plan personnel (*organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités,..*)

↳ Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime autoentreprise

- Fonctionnement du réel, incidence du régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
- Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges...
- Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
- Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
- Etablissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »,
- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, CFE...